

DOSSIER DE PRESSE



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

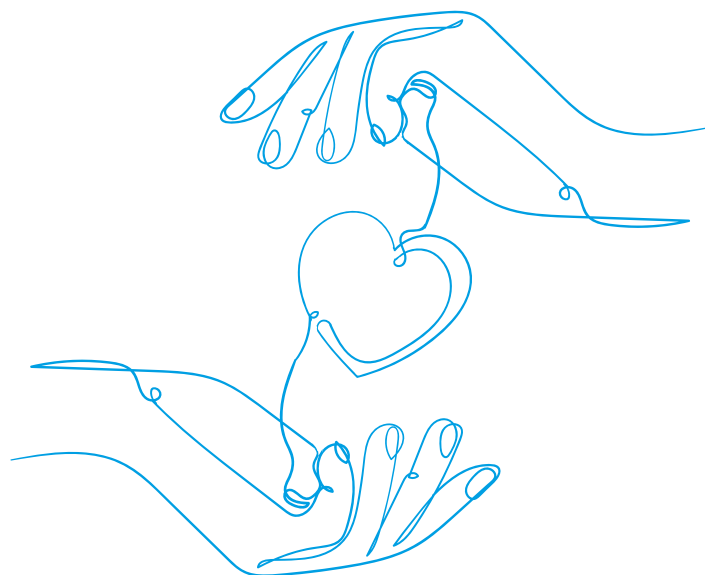
CAF & RESTOS DU COEUR
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Vendredi 4 février à 9h00 au siège de la Caf 13



UN PARTENARIAT À DIMENSION SOCIALE ET INCLUSIVE

Dans un souci réciproque d'accompagner les publics les plus vulnérables à faire valoir leurs droits, **la Caf et les Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône unissent leurs forces** et s'engagent dans une relation partenariale. Ce **vendredi 4 février 2022**, Yves Fasanaro, Directeur général de la Caf des Bouches-du-Rhône et Alain Evezard, Président départemental de l'association des Restaurants du Cœur - Relais du Cœur, signeront une convention de **partenariat pour lutter contre la précarité et favoriser l'accès aux droits et au numérique**.



LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

L'accès aux droits sociaux est indispensable pour lutter contre la précarité, la vulnérabilité ou l'isolement. L'accessibilité des services de la Caf, la lutte contre le non-recours aux droits, la prévention dans les situations fragilisantes ou encore la lisibilité et la visibilité de nos services sont donc des enjeux majeurs pour la Caf 13.

Véritable relais entre les personnes en difficulté et les acteurs de la sphère sociale, les Restos du Cœur interviennent auprès de personnes qui n'ont pas accès aux prestations de la Caf auxquelles elles ont droit, soit parce qu'elles ne les connaissent pas, soit parce qu'elles ont besoin d'être accompagnées pour réaliser leurs démarches. Les Restos du Cœur constituent à ce titre une interface importante entre ces bénéficiaires potentiels et la Caf.

CAF 13, RESTOS DU COEUR 13 : NOS OBJECTIFS COMMUNS

- **Lutter contre le non-recours aux prestations** : favoriser l'accès aux droits sociaux et à l'offre de services de la Caf.
- **Favoriser l'inclusion numérique** : accompagner les personnes en situation de vulnérabilité à l'usage des outils numériques de la Caf mais aussi des autres services publics (*Caf.fr, application mobile, mesdroitssociaux.gouv, mon-enfant.fr, etc.*) pour favoriser leur insertion sociale et autonomie dans un environnement de plus en plus numérique.
- **Lever les freins administratifs** pour une meilleure insertion sociale.

DES ACTIONS POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

1.

La Caf 13 sensibilisera et formera de manière continue les équipes de bénévoles des Restos du Cœur 13 sur les prestations et le fonctionnement des services de la Caf, les évolutions réglementaires ainsi que sur les usages du numérique, des éléments indispensables à l'accompagnement des publics vulnérables.

2.

Les Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône détecteront parmi les personnes qu'ils accueillent des potentiels bénéficiaires de la Caf n'ayant pas fait valoir leurs droits et les accompagneront dans leurs démarches d'accès aux droits.

3.

Ce partenariat permettra à la Caf 13 d'avoir une meilleure connaissance du public des Restos du Cœur et de prendre en compte leurs spécificités.



LA CAF DES BOUCHES-DU-RHÔNE

La Caf 13 est un acteur central des politiques familiales et sociales dans le département.

→ **Sa mission** : soutenir les usagers du département dans les différentes étapes de leur vie familiale et sociale.

→ **Ses domaines d'action** : petite enfance, enfance et jeunesse, la parentalité, le logement, la lutte contre les situations de vulnérabilité (*précarité, isolement, handicap*).

→ **Ses modalités d'action** : la gestion et le versement de prestations, l'accompagnement social des allocataires et le soutien aux partenaires.

Plus de 20 prestations légales (*allocations logement, allocations familiales, etc.*) dont des minima sociaux (*Rsa, Aah*). Le montant de ces prestations et leurs conditions d'attribution sont définis au niveau national.

Des prestations extra-légales : au-delà du socle national, la Caf des Bouches-du-Rhône définit les aides qu'elle propose à ses allocataires en fonction des spécificités de son territoire dans le cadre de la politique d'action sociale.

 481 219

allocataires

1 095 100

personnes couvertes

(+ de la moitié de la population des Bouches-du-Rhône)



Le Caf est le **premier financeur** des structures de la petite enfance du département

 **152 730 111 €**

Maisons de loisirs sans hébergement

(centres aérés)

 **10 804 851 €**

3 093 709 374 €

prestations versées

Petite enfance, enfance et jeunesse

 **212 278** personnes

1 052 174 960 €

Habitat, cadre de vie

 **243 417** personnes

653 373 237 €

Vulnérabilité

 **266 374** personnes

1 388 161 177 €



117 équipements agréés Caf 13

(centres sociaux, animation collective famille, espaces de vie sociale...)



Accueil social

26 654

rendez-vous réalisés par les **assistants du service social**

14 270

rendez-vous réalisés par les **secrétaires médico-sociales**

LES RESTOS DU COEUR DES BOUCHES-DU-RHÔNE

L'Association Départementale des Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône concoure à lutter contre la pauvreté sur le département en apportant une aide aux plus démunis dans 41 centres d'activités, 1 accueil de jour, 3 maraudes, 1 Camion du Cœur et 1 Atelier Chantier d'Insertion. Parmi les actions proposées la distribution d'aide alimentaire et de produits d'hygiène est la plus emblématique. L'aide alimentaire au-delà de permettre un accès aux biens de première nécessité, est la porte d'entrée pour un accompagnement vers d'autres actions d'insertion, « parce qu'un repas ne suffit pas ».

Au plus près des besoins, les Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône aident chaque année plus de 47 000 personnes dans les centres et réalisent 78 000 contacts sur les actions de veille sociale.

Grâce à l'engagement de 1 500 bénévoles : 3,5 millions de repas sont distribués tous les ans. Les sources variées d'approvisionnement (ramasse, collecte, négoce, dons), le volume, le nombre de points de livraisons, la volonté de proposer des panier-repas sains et équilibrés (protidiques, fruits et légumes frais, produits laitiers etc.) impliquent une organisation professionnelle et une gestion rigoureuse des approvisionnements et de la chaîne logistique.

Mais si l'aide alimentaire est l'activité la plus connue des Restos du Cœur, elle demeure une porte d'entrée. En s'appuyant sur la régularité des rencontres avec les personnes accueillies et les relations de confiance qui se nouent, un accompagnement plus global est proposé : accès à culture, aux loisirs, départs en vacances, lutte contre la fracture numérique, apprentissage des savoirs de base, microcrédit ou encore l'accès aux droits, indispensables leviers de l'inclusion.

 47 000
personnes aidées

 3 568 911
repas distribués

 1 500
bénévoles

41 centres d'activité
dont 12 à Marseille

1 accueil de jour
à la Belle de Mai, Marseille 3^e

1 atelier chantier d'insertion
à la Savine, Marseille 15^e

1 camion du cœur à Aubagne

2 maraudes à Aix en Provence
et Marseille

Grâce aux partenariats noués avec les organismes de sécurité sociale notamment, les Restos du Cœur proposent d'aller au-delà de l'aide alimentaire en informant, orientant, et en développant des actions spécifiques pour les plus éloignés des droits.

LA VOLONTÉ DE FAVORISER L'ACCÈS AU DROIT ET L'INCLUSION AU NUMÉRIQUE

LA CAF 13

16,8 %

des allocataires n'ont pas de revenus et sont en situation de dépendance économique vis-à-vis des prestations versées par la Caf

25 %

d'entre eux bénéficient du Rsa ou de l'Aah

34,4 %

des allocataires sont sous le seuil des bas revenus

Favoriser l'accès aux droits

Nous contactons les personnes

Nous contactons de notre initiative, les publics les plus précaires, éloignés du numérique afin d'éviter les ruptures de droits et favoriser l'accès aux services : **780 000 contacts**

+ de 100 lieux d'accueil de proximité

La Caf 13 dispose de **plus de 100 lieux de proximité** sur les Bouches-du-Rhône.

76 partenaires relais portent l'offre de service de la Caf au plus près des allocataires. Ils sont régulièrement formés et informés sur les prestations et le fonctionnement des services de la Caf. Ils reçoivent les allocataires pour les accompagner dans leur démarche.

LES RESTOS DU COEUR 13

Au-delà de l'aide alimentaire, nous menons des actions pour l'autonomie et le lien social

Nous sommes présents pour **soutenir la recherche d'emploi** en accompagnant et en orientant les personnes dans leur recherche d'emploi en partenariat avec Pôle Emploi notamment.

Nous venons en aide au public dans l'**accès au numérique** en proposant des ateliers informatiques et en mettant à disposition de postes informatiques en autonomie ou accompagné.

Nous aidons les publics dans leur orientation pour l'**accès aux droits et à la justice** à travers 10 centres relais en lien avec des juristes, **15 centres** pour l'orientation pour le recours aux droits en lien avec les caisses de sécurité sociale dont la Cpcam, la Carsat et la Caf.

Nous accompagnons les publics afin de les rendre autonomes sur la **gestion de leur budget**.

Nous avons signé le 30 mars 2021, une convention de partenariat pour faciliter le recours aux droits de santé avec la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône des personnes accueillies aux Restos du Cœur.

CONTACTS PRESSE

Alexandra Zebrowski

Caf des Bouches-du-Rhône

alexandra.zebrowski@cafarseille.cnafmail.fr

04 88 57 30 49

Alain Evezard

Restos du Coeur 13

06 01 34 61 42

Si vous souhaitez assister à la signature de la convention qui aura lieu ce vendredi 4 février à 9h00 au siège de la Caf des Bouches-du-Rhône, 215 chemin de Gibbes à Marseille, merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'organiser votre venue avec le secteur sécurité.

